



## La Financière Power annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2020

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

**Montréal (Québec), le 11 novembre 2020** – La Corporation Financière Power (la Financière Power ou la Société) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020.

### Financière Power

#### Résultats consolidés pour la période close le 30 septembre

##### Faits saillants

- Au 30 septembre 2020, la valeur de l'actif net par action de la Société (une mesure financière non conforme aux normes IFRS – consulter la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué) se chiffrait à 33,56 \$, comparativement à 31,09 \$ au 30 juin 2020, soit une augmentation de 7,9 %.
- 17 août 2020 : Empower Retirement, une filiale de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), a complété l'acquisition de Personal Capital Corporation (Personal Capital), un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de pointe à des conseils personnalisés fournis par des conseillers.
- 8 septembre 2020 : Empower Retirement a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des activités liées aux services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), consolidant ainsi la position qu'occupe Empower Retirement en tant que deuxième plus important joueur sur le marché des services de retraite aux États-Unis.
- 17 septembre 2020 : la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie) et Lifeco ont annoncé qu'elles avaient établi une relation stratégique avec Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf) visant à accroître et à améliorer leurs capacités relatives aux marchés privés. La transaction a été complétée le 29 octobre 2020.
- 14 octobre 2020 : WealtheSimple Financial Corp. (WealtheSimple) a annoncé la clôture d'un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM Inc. (IGM) s'établissaient à un niveau record de 196,4 G\$, une hausse de 4,3 % par rapport au 30 juin 2020 et de 6,1 % par rapport au 30 septembre 2019. Les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 610 M\$, comparativement à des ventes nettes de 103 M\$ au troisième trimestre de 2019.
- IGM a déclaré un bénéfice net de 191 M\$, ou 0,80 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, au troisième trimestre de 2019. En excluant les ajustements, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 214 M\$, ou 0,90 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, au troisième trimestre de 2019. Il s'agit du deuxième bénéfice ajusté par action le plus élevé de l'histoire d'IGM.

### Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 503 M\$, ou 0,75 \$ par action, comparativement à 584 M\$, ou 0,88 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS – consulter la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué) s'est chiffré à 436 M\$, ou 0,65 \$ par action, comparativement à 554 M\$, ou 0,83 \$ par action, en 2019.

Apport au bénéfice par action de la Financière Power :

(en dollars par action de la Financière Power)	2020		2019	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Lifeco	0,83	0,68	0,74	0,68
IGM	0,18	0,20	0,19	0,19
Pargesa/GBL	(0,02)	(0,02)	0,05	0,06
	0,99	0,86	0,98	0,93
Activités propres et autres <sup>[1]</sup>	(0,24)	(0,21)	(0,10)	(0,10)
	0,75	0,65	0,88	0,83

**Lifeco** : L'apport au bénéfice net par action a augmenté de 12 %; l'apport au bénéfice net ajusté par action est demeuré inchangé.

**IGM** : L'apport au bénéfice net par action a diminué de 5 %; l'apport au bénéfice net ajusté par action a augmenté de 5 %.

**Pargesa/GBL** (Pargesa Holding SA) : Les résultats reflètent l'incidence de la COVID-19 sur son portefeuille ainsi qu'une charge de 0,06 \$ par action pour le trimestre relative aux pertes attribuables à l'augmentation du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Webhelp.

**Activités propres et autres** : Le troisième trimestre comprend une charge de 0,10 \$ par action relative à la réévaluation du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple ainsi que des intéressements aux plus-values à payer, deux facteurs attribuables à l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple.

Les ajustements du troisième trimestre de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 67 M\$, ou 0,10 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et d'IGM. Les ajustements du troisième trimestre de 2019 ont représenté une incidence favorable nette de 30 M\$, ou 0,05 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et de Pargesa.

[1] Comprend les activités propres de la Financière Power, les dividendes sur les actions privilégiées et les écritures liées à la consolidation. Se reporter au Sommaire des résultats ci-dessous.

### Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 508 M\$, ou 2,27 \$ par action, comparativement à 1 563 M\$, ou 2,29 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 476 M\$, ou 2,22 \$ par action, comparativement à 1 595 M\$, ou 2,33 \$ par action, en 2019.

Apport au bénéfice par action de la Financière Power :

(en dollars par action de la Financière Power)	2020 <sup>[1]</sup>		2019	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Lifeco <sup>[2]</sup>	2,05	1,94	1,82	1,84
IGM	0,50	0,52	0,50	0,51
Pargesa/GBL	0,10	0,11	0,17	0,19
	2,65	2,57	2,49	2,54
Activités propres et autres <sup>[3]</sup>	(0,38)	(0,35)	(0,20)	(0,21)
	2,27	2,22	2,29	2,33

Les ajustements de la période de neuf mois de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 32 M\$, ou 0,05 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et d'IGM. Les ajustements de la période de neuf mois de 2019 ont représenté une incidence défavorable nette de 32 M\$, ou 0,04 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et de Pargesa.

### Great-West Lifeco, Financière IGM et Pargesa Résultats pour le troisième trimestre, clos le 30 septembre

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion intermédiaires de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou sur leurs sites Web, au [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com) et au [www.igmfinancial.com](http://www.igmfinancial.com). L'information ci-dessous est tirée de l'information publiée par Pargesa dans son communiqué de presse du troisième trimestre. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de Pargesa, consulter son site Web ([www.pargesa.ch](http://www.pargesa.ch)).

#### GREAT-WEST LIFECO INC.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 826 M\$, ou 0,891 \$ par action, comparativement à 730 M\$, ou 0,786 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté <sup>[4]</sup> attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 679 M\$, ou 0,732 \$ par action, comparativement à 677 M\$, ou 0,729 \$ par action, en 2019.

[1] La Société a complété une offre publique de rachat importante au deuxième trimestre de 2019 et a racheté 7,0 % de ses actions ordinaires.

[2] La Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco au deuxième trimestre de 2019. Le nombre d'actions détenues par la Société a alors diminué de 7,4 %.

[3] Comprend les activités propres de la Financière Power, les dividendes sur les actions privilégiées et les écritures liées à la consolidation. Se reporter au Sommaire des résultats ci-dessous.

[4] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Les ajustements du troisième trimestre de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 147 M\$ sur le bénéfice, comparativement à une incidence favorable nette de 53 M\$ sur le bénéfice en 2019. Pour 2020, les ajustements de Lifeco comprenaient l'incidence favorable nette de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, des incidences liées aux marchés sur les passifs et du profit net lié à la vente d'Irish Progressive Services International Limited, contrebalancée par les coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual.

### **SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.**

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 191 M\$, ou 0,80 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 214 M\$, ou 0,90 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, en 2019.

Pour le troisième trimestre de 2020, les ajustements, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 23 M\$ sur le bénéfice, comprenant des charges de restructuration et d'autres charges, contrebalancées par un profit à la vente de la participation d'IGM dans Personal Capital.

Au 30 septembre 2020, l'actif géré et l'actif sous services-conseils s'élevaient à 196,4 G\$, une hausse de 4,3 % par rapport au 30 juin 2020.

### **PARGESA HOLDING SA**

Pargesa a déclaré une perte nette de 23 M FS, comparativement à un bénéfice net de 91 M FS en 2019.

Le bénéfice net ajusté a représenté une perte nette de 21 M FS, comparativement à un bénéfice net ajusté de 107 M FS en 2019. Au troisième trimestre, les ajustements, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 2 M FS, comparativement à une charge de 16 M FS en 2019, qui comprenait principalement d'autres charges de Pargesa relatives à Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A. (Parques), un placement en actions.

Au 30 septembre 2020, la valeur de l'actif net de Pargesa s'est établie à 8 375 M FS, ou 98,8 FS par action, comparativement à 8 393 M FS, ou 99,0 FS par action, au 30 juin 2020.

Pargesa a adopté IFRS 9 en 2018. La Société continue d'appliquer IAS 39, ce qui a entraîné un ajustement négatif de 28 M\$ de l'apport de Pargesa au troisième trimestre de 2020.

Le 11 mars 2020, Parjointco N.V. (Parjointco) et Pargesa ont annoncé une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'était pas propriétaire, devant être échangées contre des actions de Groupe Bruxelles Lambert (GBL). L'offre d'échange publique ayant réussi, la Financière Power détient une participation de 48,7 % dans Pargesa, et Pargesa détient pour sa part une participation de 29,5 % dans GBL. L'opération devrait être complétée au cours du quatrième trimestre de 2020.

## COVID-19

L'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. Les marchés boursiers ont particulièrement été volatils, subissant des reculs importants et rapides au cours du premier trimestre de 2020. Les marchés ont cependant montré des signes de reprise depuis le 31 mars 2020.

La Société gère les risques liés à la pandémie de COVID-19 au moyen de son cadre de gestion des risques existant. Au sein de la Financière Power et des sociétés de son groupe, la gestion de la sécurité et du bien-être des employés, le maintien de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services aux clients du groupe, l'évaluation des incidences sur le bénéfice, les liquidités et le capital, la planification en vue de différents scénarios éventuels et les communications avec les parties prenantes demeurent la priorité. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables des structures de gouvernance et des processus afin de superviser la gestion des risques et des incidences potentielles du ralentissement actuel de l'économie ainsi que les autres conséquences possibles de la COVID-19.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant. Les dommages économiques et la faiblesse des marchés ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale. D'importantes turbulences économiques devraient se poursuivre au quatrième trimestre de 2020 et par la suite, notamment en raison des résultats défavorables attendus au chapitre du crédit, des pertes de valeur dans certains secteurs économiques et certaines catégories d'actifs, ainsi que de l'incertitude entourant la durabilité et l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, entre autres. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.

## Dividendes sur les actions privilégiées de la Financière Power

Le conseil d'administration a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société.

Dividendes payables le 15 février 2021 aux actionnaires inscrits le 25 janvier 2021 :

Série - Symbole boursier	Montant
Série A - PWF.PR.A	Taux variable <sup>[1]</sup>

[1] Égal à un quart de 70 % du taux préférentiel moyen de deux grandes banques à charte canadiennes pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020.

Dividendes payables le 31 janvier 2021 aux actionnaires inscrits le 8 janvier 2021 :

Série	Symbole boursier	Montant	Série	Symbole boursier	Montant
Série D	PWF.PR.E	34,375 ¢	Série O	PWF.PR.O	36,25 ¢
Série E	PWF.PR.F	32,8125 ¢	Série P	PWF.PR.P	14,4125 ¢
Série F	PWF.PR.G	36,875 ¢	Série Q	PWF.PR.Q	10,9392 ¢
Série H	PWF.PR.H	35,9375 ¢	Série R	PWF.PR.R	34,375 ¢
Série I	PWF.PR.I	37,50 ¢	Série S	PWF.PR.S	30 ¢
Série K	PWF.PR.K	30,9375 ¢	Série T	PWF.PR.T	26,3438 ¢
Série L	PWF.PR.L	31,875 ¢	Série V	PWF.PR.Z	32,1875 ¢



## À propos de la Financière Power

La Financière Power, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation du Canada, est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans un portefeuille de sociétés d'envergure mondiale établies en Europe. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le [www.PowerFinancial.com](http://www.PowerFinancial.com).

Au 30 septembre 2020, la Financière Power détenait les intérêts économiques suivants :

- 66,9 % – Great-West Lifeco (TSX : GWO) [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com)
- 62,1 % – Financière IGM (TSX : IGM) [www.igmfinancial.com](http://www.igmfinancial.com)
- 48,7 % – Pargesa (SIX : PARG) [www.pargesa.ch](http://www.pargesa.ch)
- 83,4 % – Wealthsimple<sup>[1]</sup> [www.wealthsimple.com](http://www.wealthsimple.com)

[1] Participation non diluée détenue par Lifeco, IGM et la Société (le Groupe), représentant une participation entièrement diluée de 70,1 %. Le 14 octobre 2020, Wealthsimple a annoncé la clôture d'un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$. L'investissement a été dirigé par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock Partners, Meritech Capital, Allianz X et Two Sigma Ventures. Une fois la clôture de l'investissement réalisée, le Groupe détient maintenant une participation entièrement diluée de 61,7 % dans Wealthsimple.



## Sommaire des résultats

### Bénéfice

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
<b>Bénéfice net ajusté <sup>[1]</sup></b>				
Lifeco <sup>[2]</sup>	454	452	1 289	1 258
IGM <sup>[2]</sup>	133	126	347	348
Pargesa <sup>[2]</sup>	(15)	40	73	130
Écritures liées à la consolidation <sup>[3]</sup>	(53)	(7)	(28)	39
	519	611	1 681	1 775
Activités propres <sup>[4]</sup>	(49)	(22)	(102)	(76)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(34)	(35)	(103)	(104)
<b>Bénéfice net ajusté <sup>[5]</sup></b>	436	554	1 476	1 595
Ajustements – voir ci-après	67	30	32	(32)
<b>Bénéfice net <sup>[5]</sup></b>	503	584	1 508	1 563

### Bénéfice par action

(non audité) (en dollars par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
<b>Bénéfice net ajusté par action – de base <sup>[1]</sup></b>				
Lifeco <sup>[2]</sup>	0,68	0,68	1,94	1,84
IGM <sup>[2]</sup>	0,20	0,19	0,52	0,51
Pargesa <sup>[2]</sup>	(0,02)	0,06	0,11	0,19
Écritures liées à la consolidation <sup>[3]</sup>	(0,08)	(0,01)	(0,03)	0,05
	0,78	0,92	2,54	2,59
Activités propres <sup>[4]</sup>	(0,08)	(0,04)	(0,16)	(0,11)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(0,05)	(0,05)	(0,16)	(0,15)
<b>Bénéfice net ajusté par action <sup>[5]</sup></b>	0,65	0,83	2,22	2,33
Ajustements – voir ci-après	0,10	0,05	0,05	(0,04)
<b>Bénéfice net par action <sup>[5]</sup></b>	0,75	0,88	2,27	2,29

[1] Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Les chiffres correspondants ont été retraités. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Tel qu'il a été présenté par Lifeco, IGM et Pargesa.

[3] Les écritures liées à la consolidation comprennent une répartition des résultats de Portag3 Ventures Limited Partnership (Portag3 I), de Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3 II), de Wealthsimple et de KOHO Financial Inc. (Koho) aux apports de Lifeco et d'IGM, en fonction de leurs participations respectives. Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent une charge de 36 M\$, ou 0,05 \$ par action, relative à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intéressements aux plus-values à payer. Cette charge a été contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. Les écritures liées à la consolidation reflètent également les ajustements apportés à IGM et à Pargesa conformément à IAS 39.

[4] Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent la quote-part revenant à la Financière Power, d'un montant de 33 M\$, ou 0,05 \$ par action, de l'incidence de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et de l'augmentation des intéressements aux plus-values à payer.

[5] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

## Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Quote-part des ajustements de Lifeco :				
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	44	54	91	167
Incidences liées aux marchés sur les passifs	13	(19)	(64)	(51)
Profit net à la vente d'Irish Progressive Services International Limited	63	-	63	-
Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual	(21)	-	(21)	-
Charge nette à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis	-	-	-	(134)
	99	35	69	(18)
Quote-part des ajustements d'IGM <sup>[1]</sup> :				
Charges de restructuration et autres charges	(34)	-	(34)	-
Quote-part des ajustements de Lifeco	4	1	3	(1)
	(30)	1	(31)	(1)
Quote-part des ajustements de Pargesa :				
Imerys – pertes de valeur, charges de restructuration et autres	(1)	-	(3)	(7)
Parques et autres charges	(1)	(6)	(3)	(6)
	(2)	(6)	(6)	(13)
	67	30	32	(32)

[1] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté. Exclut la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM liés au profit à la vente de Personal Capital. La Société n'a pas inclus ce montant en tant qu'ajustement puisque le profit comptabilisé par la Société se rapporte à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.





## Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power

Trimestre clos le 30 septembre 2020 (non audité) (en dollars canadiens)	En millions			Par action		
	Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation <sup>[1]</sup>	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power	Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation <sup>[1]</sup>	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power
Lifeco	454	(7)	447	0,68	(0,01)	0,67
IGM <sup>[2]</sup>	133	(18)	115	0,20	(0,03)	0,17
Pargesa	(15)	(28)	(43)	(0,02)	(0,04)	(0,06)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020 (non audité) (en dollars canadiens)	Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation <sup>[1]</sup>	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power	Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté	Écritures liées à la consolidation <sup>[1]</sup>	Apport au bénéfice net ajusté de la Financière Power
Lifeco	1 289	(10)	1 279	1,94	(0,01)	1,93
IGM <sup>[2]</sup>	347	(23)	324	0,52	(0,03)	0,49
Pargesa	73	5	78	0,11	0,01	0,12

- [1] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Portag3 I, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, en fonction de leurs participations respectives. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.
- [2] Au cours du troisième trimestre de 2020, l'ajustement d'IGM se rapporte principalement à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intéressements aux plus-values à payer. Cette charge a été contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. La Société n'a pas inclus ce montant en tant qu'ajustement puisque le profit comptabilisé par la Société se rapporte à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle.

## Ajustements à l'apport de Pargesa

La Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau suivant présente les ajustements à l'apport de Pargesa au bénéfice de la Financière Power, conformément à IAS 39 :

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	T3	T2	2020 T1	Total
Cession du placement dans Total SA <sup>[1]</sup>	-	-	70	70
Charges pour perte de valeur <sup>[1]</sup>	(7)	(5)	(40)	(52)
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées et autres	(2)	(4)	20	14
Reprise des (profits) pertes latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées et autres <sup>[2]</sup>	(19)	(33)	25	(27)
Total	(28)	(42)	75	5

- [1] Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, ce qui a donné lieu au reclassement de la majorité de ses placements (excluant ceux dans les fonds d'actions de sociétés fermées), qui étaient auparavant classés comme disponibles à la vente, comme des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Toutes les variations de la juste valeur des placements en titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées de façon permanente dans les autres éléments du résultat global. La Financière Power continue d'appliquer IAS 39 et a ajusté sa quote-part de ces éléments.
- [2] Pargesa classe ses placements dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. La Financière Power ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et continue de classer ces fonds d'actions de sociétés fermées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

## Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de la Financière Power, moins sa dette nette et ses actions privilégiées.

Au 30 septembre 2020, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 33,56 \$, comparativement à 31,09 \$ au 30 juin 2020, soit une augmentation de 7,9 %.

30 septembre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Bilan non consolidé	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net
<b>Actif</b>			
<b>Placements</b>			
Lifeco	14 291	1 848	16 139
IGM	2 776	1 740	4 516
Pargesa/GBL <sup>[1]</sup>	3 860	(1 182)	2 678
Autres <sup>[2]</sup>	152	362	514
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 002	-	1 002
Autres actifs <sup>[3]</sup>	801	-	801
<b>Total de l'actif</b>	<b>22 882</b>	<b>2 768</b>	<b>25 650</b>
<b>Passif et actions privilégiées</b>			
Débetures	250	-	250
Autres passifs <sup>[4]</sup>	284	-	284
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	-	2 830
<b>Total du passif et des actions privilégiées</b>	<b>3 364</b>	<b>-</b>	<b>3 364</b>
<b>Valeur nette</b>			
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires / Valeur de l'actif net	19 518	2 768	22 286
<b>Par action</b>	<b>29,39</b>		<b>33,56</b>

[1] En raison de la réorganisation de Pargesa, Parjointco détient environ 97 % des actions de Pargesa au 30 septembre 2020. La juste valeur de Parjointco au 30 septembre 2020 est basée sur la valeur de marché de GBL.

[2] L'ajustement lié à la juste valeur se rapporte aux placements de la Financière Power dans Portag3 I, Portag3 II, Wealthsimple et Koho.

[3] Comprend des billets d'un montant de 664 M\$ de Power Corporation au 30 septembre 2020 (se reporter à la section Transactions avec des parties liées du rapport de gestion intermédiaire) et des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés au troisième trimestre par IGM et reçus par la Société le 30 octobre 2020.

[4] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

### Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Ce changement cadre avec l'adoption, par Lifeco, du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2020 pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Lifeco définit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) comme le bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes de la société. La définition des ajustements inclut les autres éléments tels qu'ils étaient auparavant présentés par la Société ainsi que l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture. La définition des ajustements utilisée pour le bénéfice net ajusté a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de la mise en œuvre, par Lifeco, des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure modifiée.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et de certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de la Financière Power et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales et parce que les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes sont exclus de cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans Lifeco, IGM, Portag3 I, Portag3 II, Wealthsimple et Koho sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation.

La valeur de l'actif net est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour déterminer leur valeur. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de la Financière Power, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Les placements détenus dans des entités ouvertes (Lifeco, IGM et GBL [par l'entremise de Parjointco]) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La valeur de l'actif net de Pargesa est établie en fonction des valeurs de marché actuelles des participations dans des sociétés cotées en bourse, majorée de la juste valeur des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des actions propres de GBL, moins la dette nette. Cette mesure présente à la direction et aux investisseurs la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer la valeur de la société de portefeuille.

Le présent communiqué pourrait également contenir d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont les souscriptions, l'actif géré et l'actif administré. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et leur rapprochement avec les mesures financières conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du plus récent rapport de gestion de la Société.

### Dividendes déterminés

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.



## Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continues de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, et le rachat proposé par la Société et Power Corporation de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que celle liée à la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats d'actions privilégiées de premier rang et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,  
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay  
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire  
514 286-7400